



Saisie de biens chez ses parents

Par nani70, le 09/08/2010 à 09:34

Bonjour,

voulu j'ai un dossier de surendettement en cours mais déjà eu une notificatio de paiement pour un créancier.

Je suis au chômage et domicilié chez mes parents.

Je n'ai rien à mon actif sauf un véhicule

Les biens de mes parents peuvent ils être saisie car ça me fait très peur surtout qu'administrativement jesuis domicilié chez eux alors que physiquement je suis accueilli chez mon ami pour des mesures de "bien être" car chez mes parents ce n'étaient plus tenable...

Merci pour votre réponse

Ca me fait très peur j'en dors plus de peur qu'on puisse les saisir car on parle de factures mais comment voulez vous qu'à leur age ils puissent donner des factures d'achat fait relatant de plusierus années en arrières..

Merci d'avance pour votre aide car j'ai très peur

Peuvent il aussi venr aisir chez mon ami alors que seul mes vêtement y sont ?

bref suis perdue et j'ai peur